

PARTIE I

TENDANCES GÉNÉRALES EN

MATIÈRE DE MISE EN OEUVRE

D'ACTION 21

Aperçu

La table ronde locale tenue à London, en Ontario, collectivité de 300 000 habitants, a organisé une importante conférence sous le thème «An Agenda for the Responsible City» [Programme d'action de la cité responsable]. Elle a en outre mis sur pied 500 «vision circles» [cercles de la vision] (petits regroupements de citoyens souhaitant contribuer au façonnement de l'avenir de leur collectivité), auxquels participent plus de 4 000 personnes.

L'approche qu'a le Canada de la question du développement durable traduit des réalités qui lui sont propres : faible densité de population, grandes distances entre les centres de l'activité économique, un climat caractérisé par une gamme de températures allant de froides à tempérées, de même qu'un important secteur d'exportation à base de ressources naturelles et à forte consommation d'énergie.

Du point de vue de la superficie, le Canada est le deuxième pays du monde. Il possède le plus long littoral au monde et 7 p. 100 de la masse terrestre. Sa population de plus de 28 millions d'habitants jouit d'un des niveaux de vie les plus élevés et d'une des meilleures qualités de vie sur cette Terre. De plus, le Canada jouit d'importantes réserves de ressources naturelles. C'est ainsi qu'il détient environ 9 p. 100 des réserves en eau douce de la planète, 10 p. 100 de ses forêts, ainsi que d'importants gisements de pétrole, de gaz, de charbon et de minéraux.

Le Canada est un État fédéral comptant 10 provinces et deux territoires. Son régime constitutionnel et politique donne à tous les ordres de gouvernement un certain pouvoir en ce qui concerne les questions d'ordre écologique, économique et social liées au développement durable. Les gouvernements se sont dotés de mécanismes de coordination des politiques qu'ils formulent et des activités qu'ils mènent en matière de développement durable. De plus, ils agissent en toute indépendance dans leur champ de compétence.

Les populations autochtones canadiennes jouent un rôle important en ce qui concerne la problématique du développement durable. En vertu de traités et d'accords, de nombreuses communautés autochtones possèdent des droits, garantis par la constitution,